

INSCRIPTIONS aux COURS d'AQUAGYM

COMPLEXE A. DELAUNE 2021 / 2022

Temps d'inscription	Public concerné	Jours d'inscription	Pièces à fournir pour le dossier d'inscription
1^{ère} phase	Usagers vénissiens - adhérents aux cours d'aquagym du complexe Delaune sur la saison 2020/2021	Le mercredi 01 sept de 16h30 à 18h30 pour le cours du mardi et Le jeudi 02 sept 16h30 à 18h30 pour le cours du jeudi Le vendredi 03 sept 16h30 à 18h30 pour le cours les cours du samedi	- Une photo - Le règlement en chèque (à l'ordre de Piscine A.Delaune) ou en espèces (92,00 €) - Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
2^{ème} phase	Vénissiens - dans la limite des places disponibles.	Le samedi 04 sept de 09h à 13h	- Une photo - Le règlement en chèque (à l'ordre de Piscine A.Delaune) ou en espèces (92 €) - Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
3^{ème} phase	Tout public - dans la limite des places disponibles suite aux inscriptions effectuées lors des 2 premières phases.	Le mardi 07 sept et le mercredi 08 sept de 16h30 à 18h35	- Une photo - Le règlement en chèque (à l'ordre de Piscine A.Delaune) ou en espèces (92 €) pour les Vénissiens - Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et (130 €) pour les non Vénissiens

Formule avec abonnement :

MARDI 16H30 -17H15
JEUDI 17H30 – 18H15
SAMEDI 09H00 – 9H45
SAMEDI 10H00 – 10H45
SAMEDI 11H00 – 11H45
SAMEDI 12H00 – 12H45

Autre possibilité :

Formule sans abonnement : (inscription le jour même) Tarif : 6 €

SAMEDI 13H00 - 13H45

Début des cours les semaines 37 / 38 : mardi 21, jeudi 16 et samedi 18 septembre 2021